REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 juillet 2009**

Délibération n° 2009-0851

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Oullins

objet : Subvention à l'association de management de centre-ville "Oullins centre-ville" - Convention 2009-2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

**Rapporteur :** Monsieur Kimelfeld

**Président :** Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 26 juin 2009

Secrétaire élu : Madame Najat Vallaud-Belkacem

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2009

*Présents :* MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

*Absents excusés :* Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à M. Braillard), MM. Auroy (pouvoir à M. Abadie), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à Mme Chevassus-Masia), MM. Barthelémy (pouvoir à Mme Yérémian), Bernard B (pouvoir à M. Coste), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à M. Buna), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Gignoux), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Pillon (pouvoir à M. Reppelin), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

*Absents non excusés :* Mme Palleja, M. Turcas.

***Séance publique du 6 juillet 2009***

***Délibération n° 2009-0851***

| | |
|---|---|
| commission principale : | développement économique |
| commune (s) : | Oullins |
| objet : | **Subvention à l'association de management de centre-ville "Oullins centre-ville" - Convention 2009-2010** |
| service : | Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique |

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

*L'historique du management de centre-ville dans l'agglomération lyonnaise et principales missions du manager*

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'urbanisme commercial 2004-2010 (SDUC), la Communauté urbaine a fait de la revitalisation de ses centres-villes une priorité. Pour cela, elle a lancé pour trois ans, en liaison avec ses partenaires (chambre de commerce et d'industrie de Lyon, chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône, Etat) et à titre expérimental, une nouvelle typologie de gouvernance urbaine intitulée management de centre-ville. Cette expérimentation s'est déroulée sur quatre communes de l'agglomération (Neuville sur Saône (décembre 2004), Saint Priest (septembre 2005), la Presqu'île de Lyon (septembre 2006) et Oullins (septembre 2007)). Cette démarche vise à défendre l'attractivité commerciale des hyper-centres et à préserver le cadre de vie et les fonctions commerciales et sociales des centres-villes. Pour cela, le manager de centre-ville coordonne les initiatives et ressources publiques et privées autour d'une préoccupation commune : l'intégration spatiale du centre-ville dans le territoire et son identification comme une offre commerciale diversifiée et de qualité aux yeux du consommateur.

*Le contexte commercial de la commune d'Oullins*

La structure commerciale d'Oullins est constituée de 256 activités commerciales et de services majoritairement rassemblés le long de la Grande rue et bénéficiant d'une zone de chalandise d'environ 100 000 habitants. Les équipements commerciaux d'Oullins réalisent un chiffre d'affaires de 67 M€, en baisse par rapport à 2001 (estimé à 70 M€). Oullins se caractérise par une forte évasion de sa consommation en alimentaire (52 %) ainsi qu'en non-alimentaire (83 %) principalement en direction des centres commerciaux Auchan Saint Genis Laval, Carrefour Taffignon, Porte des Alpes (Bron-Saint Priest) et de la Presqu'île de Lyon. Enfin, Oullins doit se préparer à l'ouverture du pôle de loisirs et de commerces Confluence prévue pour 2011 ainsi qu'au raccordement au métro pour 2013 (terminus de la ligne B).

*Le projet de redynamisation du centre d'Oullins*

Il a donné lieu au dépôt, en février 2007, d'un dossier d'opération urbaine visant à obtenir le soutien du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (Fisac). L'Etat a notifié, le 29 octobre 2007 à la commune d'Oullins, une subvention du Fisac à hauteur de 155 745 €.

*L'objet de l'association et l'implication de la Communauté urbaine*

L'association loi 1901 de management de centre-ville Oullins centre-ville s'est constituée au mois d'avril 2007 et a pour objet la recherche de solutions concertées et le partenariat actif entre les différents acteurs du centre-ville sur les problématiques de gestion, de promotion et de développement du centre-ville d'Oullins. La Communauté urbaine est membre actif de l'association afin de suivre régulièrement l'activité de l'association et être associée à des projets engageant directement ses compétences. Il est toutefois précisé que la Communauté urbaine, par exception aux dispositions de l'article 5 des statuts, participera aux assemblées générales et au conseil d'administration sans voix délibérative.

*Les réalisations sur la période de septembre 2008 à juillet 2009*

L'association a réalisé les actions prévues dans la première tranche du projet de redynamisation du centre d'Oullins en encourageant, notamment, le déploiement des commerces oullinois sur le site internet www.achatlyon.com (15 commerces) ainsi que la mise en œuvre d'une démarche de professionnalisation des commerçants (14 participants). Elle a mis en place un kit du nouvel arrivant et a organisé un forum des commerçants (janvier 2009) afin, notamment, de les sensibiliser à la gestion de leurs déchets et à l'accessibilité des commerces aux personnes à mobilité réduite. Une large communication sur le dynamisme des commerces du centre-ville a été engagée par le biais du site internet de l'association (http://oullinscentreville.blogspirit.com), d'un spot publicitaire diffusé en septembre 2008 sur Télé Lyon Métropole et d'un guide d'achat distribué à 45 000 exemplaires. L'accessibilité au centre-ville a été améliorée avec la mise en valeur du parking Dufour concrétisée par l'édition de 10 000 exemplaires de tracts diffusés chez les commerçants ainsi que le lancement de l'opération 10 000 tickets de stationnement offerts par les commerçants oullinois. La prospection a permis un échange avec une vingtaine d'enseignes. Enfin, l'association Oullins centre-ville a été labellisée par le réseau européen de gestion de centre-ville Tocema, récompensant ainsi le partenariat et la qualité des actions mises en œuvre.

*Le programme prévisionnel d'actions sur la période de juillet 2009 à juin 2010*

L'association propose de consacrer cette période au démarrage des actions de la deuxième tranche du projet de redynamisation du centre-ville d'Oullins et à la valorisation de l'activité commerciale oullinoise. Pour cela, elle souhaite, notamment, renforcer la communication, étudier la mise en œuvre d'un plan de déplacement interentreprises, engager une étude visant à préciser la stratégie de positionnement commerciale, créer un service de livraison à la clientèle, mettre en place une charte des terrasses et poursuivre les actions de professionnalisation des commerçants.

Au regard de ce programme d'actions, il est proposé que la Communauté urbaine apporte à l'association Oullins centre-ville une subvention de 17 000 €. L'utilisation de cette subvention sera contrôlée par le biais de la convention d'objectifs soumise au Conseil.

*Le financement prévisionnel 2009-2010 de l'association*

| | |
|---|---|
| - ville d'Oullins | 28 500 € |
| - Communauté urbaine | 17 000 € |
| - chambre de commerce et d'industrie de Lyon | 10 000 € |
| - chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône | 600 € |
| - association des commerçants (UCAO) | 1 500 € |
| - partenaires privés (Banque Populaire et Cofagest) | 4 500 € |
| - total | 62 100 € |

*Les critères d'évaluation*

- réalisation du programme d'actions prévisionnel 2009-2010,
- renforcer la participation financière du secteur privé au sein de la structure de management de centre-ville,
- nombre d'articles dans la presse : 12 (contre 10 en 2008),
- nombre de visiteurs du blog : 2 000 (contre 600 en 2008),
- taux de vacance des locaux commerciaux : 4 % (contre 5 % en 2008) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 000 € au profit de l'association Oullins centre-ville pour son programme d'actions 2009-2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Oullins centre-ville définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0868 selon l'échéancier suivant :

- 13 600 € en 2009,

- 3 400 € en 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 juillet 2009.**